

# Projet pédagogique

Accueil collectif de mineurs

# Auxi-le-Château

TernoisCom

Groupe scolaire primaire d'Auxi-le-Château

*Du 16 au 27 février 2026*



# **Sommaire**

## **I/ Présentation de l'accueil de loisirs**

### **1. Présentation de la structure**

### **2. Présentation du site**

- Le lieu
- Les infrastructures

### **3. L'équipe pédagogique**

- Les membres de l'équipe
- Les fonctions de chacun
- Les réunions
- L'évaluation de l'équipe
- Le négociable et le non-négociable

### **4. Le public accueilli**

## **II/ L'organisation en interne**

### **1. Le thème**

2. Le plan Vigipirate
3. L'accueil et le départ
4. Le goûter
5. La journée type

## **III/ Les projets**

### **1. Le projet éducatif de territoire du Ternois**

2. Le projet pédagogique
3. Les projets d'activités
  - Les activités
  - Les sorties
  - Le contact avec les familles
4. Charte de l'éco-responsabilité

## I/ Présentation de l'accueil de loisirs

### 1. Présentation de la structure

TERNOISCOM a pour vocation à travers son service jeunesse de développer les loisirs, les services et la culture auprès des jeunes du territoire et notamment pour les jeunes issus du milieu rural n'ayant pas un accès immédiat et évident aux structures urbaines. Ainsi les communes environnantes ont été sollicitées afin de pouvoir planter des accueils de loisirs dans leurs locaux communaux.

Le service Jeunesse ainsi que le siège de Ternois Com se situe au 400 rue de Maisnil, parc des Moulins à Herlin-le-Sec 62130.

### 2. Présentation du site

#### Le lieu

Cet accueil de loisirs se déroule du 7 au 18 avril dans le groupe scolaire primaire d'Auxi le Château (36 rue Roger Salengro, 62390 Auxi le Château).

#### Les infrastructures

Nous aurons l'opportunité d'exploiter les multiples infrastructures sportives, culturelles et naturelles que la commune d'Auxi le Château nous mettra à disposition en fonction de nos besoins et des disponibilités.

### 3. L'équipe pédagogique

#### Les membres de l'équipe

L'équipe pédagogique est composée de membres pour la plupart issus de la communauté de commune du Ternois. Elle a été recrutée suite aux candidatures que les membres ont déposé spontanément au service jeunesse de TernoisCom.

L'équipe pédagogique comprend :

**Un directeur :** Arthur JOOSTEN - Stage 1 BAFD

#### Des animateurs :

- CAPY Paulin (stagiaire en immersion)
- BOQUET Pierre (BAFA)
- DEBOSQUE Audric (base BAFA)
- DUCELLIER Solange (stagiaire en immersion)
- FRASER Margaux (stagiaire en immersion)
- TOUPET Lola (BAFA)

## **Les fonctions de chacun**

### **Le directeur :**

Il assure les différentes relations entre les parents, les enfants, les animateurs, la communauté de commune et les partenaires extérieurs. Il est garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants. Il veille à la mise en œuvre et l'application des différents projets (éducatif, pédagogique et d'animations).

### **Il doit assurer ses différentes fonctions qui sont :**

- S'inscrire dans le cadre législatif, réglementaire et juridique des accueils collectifs de mineurs
- Assurer la gestion administrative, financière et alimentaire
- Concevoir, animer, suivre et évaluer le projet du séjour
- Imaginer et conduire son équipe
- Être un acteur et un partenaire, inscrit dans une histoire et un territoire

### **Les animateurs :**

Ils auront la mission de proposer des animations aux enfants qui seront en accord avec les différents projets mis en place et ceux tout en prenant en compte l'avis des enfants présents dans l'accueil de loisirs. Ils devront assurer la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant au sein de l'accueil de loisirs. Ils devront travailler en équipe et s'accorder afin de former un tout cohérent et adapté à l'âge des enfants.

### **Ils devront assurer les 5 fonctions de l'animateur qui sont :**

- Construire une relation de qualité avec les mineurs et avec l'équipe d'animation
- Apprendre à animer et organiser la vie quotidienne et les activités
- Développer des capacités pour être acteur de ma formation
- Assurer la sécurité des mineurs
- Se situer dans le fonctionnement des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

## **Les réunions**

Lors de la session, des réunions auront lieu quotidiennement en fin de journée. Tous les membres de l'équipe pédagogique devront y assister afin d'échanger, évaluer et réguler si nécessaire les différents moments de la journée.

Les réunions ont une fonction de bilan pour l'équipe pédagogique, c'est le moment pour tout le monde d'exposer les problèmes rencontrés dans la journée et de trouver des solutions ensemble afin de faire évoluer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. C'est à ce moment que les animateurs pourront préparer la journée suivante.

## **L'évaluation de l'équipe**

Afin de faire évoluer chaque membre de l'équipe pédagogique dans leur formation continue, ils seront évalués. Ils auront la possibilité de consulter la grille d'évaluation qu'ils devront remplir en fin et en mi-session. Le but est de faire évoluer chaque animateur sur les points qu'ils estiment être à améliorer.

Le directeur quant à lui remplira un bilan personnel qui sera ensuite transmis au Service Jeunesse de la Communauté de Communes du Ternois afin d'être évalué à son tour.

## **Le négociable et le non-négociable**

La vie en collectivité nécessite de poser des règles strictes. Afin de laisser la possibilité à chacun, enfants comme équipe pédagogique, de s'exprimer et de garantir son bien-être, des négociations sont mises en place.

### **Pour les enfants :**

- Chaque jour, les enfants auront la possibilité de s'exprimer lors de temps de parole (CPS) afin de récolter l'avis de chacun et d'ajuster les animations et activités au fur et à mesure.
- Les enfants n'auront pas la possibilité d'utiliser leur téléphone sur l'accueil de loisirs, l'équipe pédagogique se donne le droit de prendre les téléphones qu'ils verront sortis et celui-ci sera rendu aux parents le soir.
- Les enfants pourront s'entraider et partager des moments ensemble.
- Les enfants de l'accueil de loisirs devront être respectueux envers tous les membres liés à l'accueil de loisirs de près ou de loin.
- Toutes agressions physiques ou verbales entre les enfants ou d'enfants à adultes sera sanctionné par l'équipe pédagogique.
- Aucune consommation d'alcool, de tabac ou de cigarette électronique par les mineurs ne sera autorisée au sein de l'accueil de loisirs conformément à la loi.
- La consommation ou la détention de quelconque produits illicites est strictement interdite. L'enfant se verra renvoyer de l'accueil de loisirs s'il ne respecte pas cette règle.
- Tous les objets personnels amenés par les enfants sont placés sous leur responsabilité personnelle, l'équipe pédagogique ne pourra être considérée comme responsable d'une perte ou d'un vol de biens appartenant à l'enfant.

### **Pour l'équipe pédagogique :**

- Chaque membre pourra bénéficier d'une ou plusieurs pauses dans la journée du moment que celle-ci ne met pas en péril le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs. Le temps et la fréquence des pauses ne doivent pas être abusives afin de garder une équité pour tous les membres de l'équipe pédagogique.
- Le tabac sera autorisé sur les temps de pause du moment que la consommation ne se fait pas à la vue des enfants.
- La consommation d'alcool ne sera pas autorisée sur l'accueil de loisirs ou sur le temps de travail. Si un membre de l'équipe se voit en train de consommer, des sanctions seront appliquées.
- La consommation ou la détention de quelque produit illicite est strictement interdite. Des poursuites judiciaires pourront être effectuées si cette règle vient à être transgessée.
- L'écoute et la communication de chaque membre sera un élément primordial afin que l'accueil de loisirs puisse se dérouler dans les meilleures conditions.
- Les membres se devront de partager entre eux que ce soit au niveau des tâches quotidiennes, la préparation, le matériel...
- Les membres se doivent de d'appliquer le respect qu'ils souhaitent recevoir en retour entre eux, avec les enfants et avec les partenaires de l'accueil de loisirs.
- Le matériel ainsi que les locaux devront être respectés afin de rendre tous les biens dans le même état qu'ils auront été reçus.
- Les membres devront participer équitablement aux différents temps de préparation et devront anticiper les animations mises en place lors de la session.
- L'équipe pédagogique se doit d'être bienveillante entre eux et avec les enfants afin de prévenir toute forme de harcèlement.
- Un langage et un comportement respectueux et adapté à la vie en collectivité devra être appliqué à tous les membres.
- Le téléphone sera dédié à un usage purement professionnel, tout usage inadapté à la vie de l'accueil de loisirs ou mettant en danger la santé d'autrui pourra se voir sanctionné par le directeur

### **4. Le public accueilli**

L'accueil de loisirs accueille entre 25 et 35 enfants de 3 à 11 ans chaque jour. Tous les enfants auront la possibilité de s'intégrer au groupe à leur manière. Que ce soient des habitués d'accueil de loisirs ou des nouveaux arrivants, des activités de connaissances et des animateurs de référence seront mis en place afin que chacun puisse s'épanouir pleinement au sein de l'accueil de loisirs.

Le groupe sera divisé en trois sous-groupes :

- 3-5 ans
- 6-7 ans
- 8-11 ans

## II/ L'organisation interne

### 1. Le thème

Cet accueil de loisirs sera guidé par un thème commun à tous les accueils de loisirs du territoire sur la période : Carnaval de couleurs et d'émotions. Ce thème sera accompagné d'une trame mise en place par l'équipe pédagogique pour faire vivre aux enfants des moments de vie et des activités reliés au carnaval.

### 2. Le plan Vigipirate

Le plan Vigipirate se maintient au niveau Urgence Attentat, ainsi les accueils de loisirs accueillant du public doivent d'adopter les bonnes mesures pour que chaque acteur de l'accueil de loisirs soit en sécurité.

#### Transmettre les réflexes adaptés aux mineurs :

- Accompagner les mineurs accueillis dans l'acquisition des bons réflexes à adopter en cas d'alerte.
- Impliquer les mineurs dans la démarche de vigilance collective.
- Exercer les enfants par le jeu : s'entraîner à se cacher en silence.

#### Adapter votre réaction à la situation :

- Si l'attaque est **extérieure** au site, il est recommandé de rester à l'abri et de se confiner.
- Si l'attaque a lieu à **l'intérieur** du site, l'encadrant respecte les consignes de sécurité « s'échapper, s'enfermer, alerter » présentées ci-après.

#### S'échapper :

Réunir les 2 conditions suivantes :

- Condition 1 • Être certain que vous avez identifié la localisation exacte du danger.
- Condition 2 • Être certain de pouvoir vous échapper sans risque avec les enfants.

#### S'enfermer :

- **Situation 1** : les enfants sont dans les locaux d'accueil :
  - Rester dans la salle.
  - Verrouiller la porte.
- **Situation 2** : les enfants ne sont pas dans les locaux d'accueil
  - Rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs et si possible verrouiller les accès.

#### Alerter :

Prévenir les forces de sécurité en essayant de donner les informations essentielles (où ? quoi ? qui ?).

### **3. L'accueil et le départ**

Les enfants auront la possibilité de venir en demi-journée ou en journée complète, par conséquent il est primordial de prévoir des temps d'accueil adaptés aux besoins de chacun. Ainsi, plusieurs temps d'accueil seront mis en place. Les enfants inscrits en journée complète, avec ou sans restauration, seront accueillis de 8h à 9h chaque matin afin de s'adapter au mieux au rythme de chaque enfant. Les enfants seront regroupés en un seul lieu au moment de l'accueil afin de leur laisser la possibilité de créer des liens entre les différents groupes. Les temps d'accueil seront des temps d'animation car des activités d'accueil seront mises en place par les animateurs chaque jour, matin et soir.

Chaque midi, les enfants n'étant pas inscrits à la cantine auront la possibilité d'être récupéré par leurs parents entre 12h et 12h30. C'est aussi à ce moment que les enfants inscrits en demi-journée avec restauration auront la possibilité d'arriver.

Les repas sont fournis par DUPONT restauration.

Pour les enfants inscrits en demi-journée ou en journée complète sans restauration, un accueil se tiendra de 13h30 à 14h chaque jour.

L'accueil du soir aura lieu de 17h30 à 18h30, c'est à ce moment que les parents pourront venir chercher leur enfant.

Un appel régulier sera effectué notamment au moment des différents accueils afin de savoir quels enfants sont présents au sein de l'accueil de loisirs.

### **4. Le goûter**

Les enfants comme l'équipe pédagogique auront l'occasion de participer au goûter chaque jour. Celui-ci sera fait à plusieurs reprises par les enfants avec l'accompagnement de l'équipe pour favoriser le développement et l'autonomie de l'enfant. Les goûters pourront être pris par sous-groupe ou avec le groupe entier selon le déroulement des journées.

## 5. La journée type

La journée type est une journée qui se déroule du début à la fin sans imprévu ni activité de consommation. Les horaires renseignés sont donc susceptibles de changer. Ce changement sera annoncé aux parents par le directeur en temps voulu.

- **7h45** : Arrivée des animateurs
- **8h - 9h** : Accueil des enfants (accueil animé)
- **9h** : point avec tout le groupe (appel, prévision de la matinée et répartition dans les groupes)
- **9h15** : Activités à la carte (adaptée à toutes les tranches d'âges, mets en avant toutes les compétences des enfants)
- **9h15 - 12h** : temps d'animation
- **12h - 12h30 - 13h** : accueil des enfants inscrits en demi-journée avec restauration ou départ des enfants inscrits en journée complète sans restauration - déjeuner
- **13h - 13h30** : Temps calme
- **13h30 - 14h** : Accueil des enfants inscrits en demi-journée ou sans restauration
- **14h** : point avec tout le groupe (appel, prévisions après-midi...)
- **14h15 : 16h30** : temps d'animation
- **16h30** : Goûter
- **17h - 17h30** : temps de parole des enfants (CPS)
- **17h30 - 18h30** : départ échelonné (accueil animé)
- **18h40** : début de la réunion avec l'équipe pédagogique

## III/ Les projets

### 1. Le projet éducatif de territoire du Ternois

Le nouveau projet éducatif du Ternois est divisé en **3 valeurs** :

- **L'épanouissement**
- **La solidarité**
- **La citoyenneté**

Celui-ci a été conçu avec les écoles, associations, familles, acteurs sociaux-éducatifs, les institutions et les jeunes eux-mêmes. Le projet reflète une dynamique collective et solidaire.

Le projet éducatif est subdivisé en 2 axes comportant des objectifs :

#### **Axe 1 : Accompagner la cohérence du parcours éducatif de l'enfant**

- Favoriser le travail inter partenarial
- Orienter le travail des partenaires vers une cohérence éducative de territoire
- Favoriser le suivi éducatif des enfants et adolescents du territoire
- Permettre l'inclusion de tous les jeunes et enfants du territoire

#### **Axe 2 : Favoriser la réussite éducative de tous les enfants et adolescents**

- Permettre à tous les jeunes du territoire d'accéder à l'information
- Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents
- Promouvoir l'engagement et l'éducation à l'écologie
- Encourager la participation citoyenne des enfants et des jeunes sur le territoire
- Accompagner les parents d'enfants et d'adolescents dans leur rôle de parent
- Permettre aux jeunes et aux enfants de pratiquer une activité physique et sportive

## 2. Le projet pédagogique

Le projet pédagogique sera mis en place sous la forme de cycle séance, les objectifs pédagogiques représentant les cycles et les moyens représentant les séances.

### **Valeur 1 : Bienveillance**

#### **Objectifs pédagogiques :**

- Favoriser un climat rassurant où chaque enfant se sent écouté, respecté et reconnu
- Encourager l'entraide et le respect mutuel afin de permettre à chacun de s'épanouir au sein du groupe
- Accompagner les enfants dans l'expression de leurs émotions et dans la construction de relations positives avec les autres

#### **Moyens :**

- Des temps d'échanges réguliers seront mis en place pour permettre aux enfants de s'exprimer librement et d'être écoutés
- Les activités collectives favoriseront la coopération, l'entraide et le respect du rythme de chacun
- L'équipe pédagogique adoptera une posture bienveillante en valorisant les réussites, en encourageant et en accompagnant chaque enfant dans ses difficultés

### **Valeur 2 : Epanouissement**

#### **Objectifs pédagogiques :**

- Laisser la possibilité à chaque enfant de participer aux activités qu'ils souhaitent
- Mettre en place un climat bienveillant
- Développer l'autonomie des acteurs de l'accueil de loisirs
- Faire découvrir des lieux et des activités nouvelles pour les enfants

#### **Moyens :**

- Mise en place d'activités à la carte chaque matin
- Création d'une boîte à idées pour les enfants
- Activités et sorties innovantes
- Respect du rythme de l'enfant
- Moment de temps autogéré pour les enfants
- Responsabiliser les enfants dans la réalisation d'activités manuelles et culinaires

### **3. Les projets d'activités**

#### **Les activités :**

- Préparation des goûters par les enfants, pour les enfants
- Grands jeux : chasse au trésor, jeux de plateau, olympiades, Escape Game, jeux à stand, peste, sardine / gamelle, pyramide des défis...
- Activités manuelles : création de masque, création avec des assiettes, création de poubelles de tri...

#### **Les sorties :**

- Cinélique : diffusion du film Heidi pour les 3-11 ans
- Bowling au domaine Kes West pour les 3-11 ans
- Participation au carnaval organisé par la ville pour les 3-11 ans

#### **Le contact avec les parents :**

Toutes les informations seront données aux parents de façon orale mais aussi à l'écrit par le biais d'affichage exposé à l'entrée de l'accueil de loisirs. Les parents auront la possibilité de consulter les activités directement sur les plannings ou en demandant à l'équipe pédagogique. Un temps d'animation avec les familles sera organisé lors de la session afin d'intégrer les parents dans le déroulement de l'accueil de loisirs.

# CHARTE DE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

- 1- J'utilise des produits naturels et non polluants
- 2- Je ne gaspille pas l'énergie
- 3- Je contrôle ma consommation d'eau
- 4- Je trie mes déchets et je composte mes déchets alimentaires
- 5- Je consomme des produits locaux et de saison
- 6- J'évite le gaspillage alimentaire
- 7- Je me déplace de manière responsable
- 8- J'évite les objets à usage unique
- 9- Je me comporte en écocitoyen
- 10- Je respecte les espaces naturels
- 11- Je pratique des activités vertes
- 12- Je me reconnecte à la nature
- 13- Je fais au moins un gouter maison chaque semaine
- 14- Je fais les décors avec des objets recyclés
- 15- Je ramasse les déchets en me protégeant
- 16- J'utilise ma propre gourde

